

Factsheet

École Suisse à l'étranger

pour non-Suisses

SJAS pour tous

Nos camps de vacances sont accessibles aux enfants de l'École Suisse et aux non-Suisses (à l'exception de [Lenk BE - JUSKILA](#)). Veuillez suivre ces indications pour l'inscription :

Inscription

Les inscriptions ouvrent le **15 février** (camps d'été) et le **1er août** (camps d'hiver).

Les inscriptions anticipées ou incomplètes ne seront pas prises en compte et seront supprimées.

Les mêmes conditions de participation s'appliquent à tous les enfants (voir CGV).

Après l'inscription, envoyez ces documents sous **7 jours** à info@sjas.ch:

- Copie du passeport ou de la carte d'identité (quelle que soit la nationalité)
- Attestation de l'École Suisse (si possible)
- Copie recto-verso de la carte d'assurance maladie (pour l'UE : [carte européenne d'assurance maladie](#) obligatoire)

Assurance

Les non-Suisses doivent souscrire une assurance maladie, accident et secours afin de garantir une prise en charge médicale complète en cas d'urgence. Cette responsabilité incombe aux parents, qui assument l'intégralité des frais y afférents. Les parents doivent souscrire eux-mêmes une assurance maladie et accident pour leur enfant.

- Les parents s'engagent à souscrire une **assurance maladie et accident valide** pour leur enfant.
- SJAS recommande également une **assurance voyage** couvrant toutes les garanties mentionnées ci-dessus pour le séjour en Suisse.

Finances

Actuellement, SJAS ne collecte des fonds que pour les jeunes Suisses de l'étranger ([voir objet de la fondation](#)) et ne reçoit des subventions sportives que pour eux ([voir J+S](#)), c'est pourquoi la participation aux colonies de vacances est légèrement plus chère pour les non-Suisses.

- Un supplément de **CHF 200.-** est appliqué au tarif des camps de vacances.
- SJAS ne peut offrir aucune aide financière.

Pour plus d'informations, consultez les CGV et la FAQ sur sjas.ch.